



EN TÊTE-À-TÊTE AVEC VOTRE PRÉSIDENT



M. Jean-Claude Loranger,
président

MOT DE VOTRE PRÉSIDENT

Le rôle des élus municipaux est en évolution

À la demande du monde municipal, depuis des années, le gouvernement du Québec a transféré à ses élus des pouvoirs additionnels en matière de développement économique avec la création des conférences régionales des élus (CRÉ). **L'élu municipal a donc maintenant une responsabilité légale à cet égard** et des attentes ont ainsi été créées dans la population, particulièrement dans la communauté des affaires.

Ainsi, le portrait du politicien ou de la politicienne au palier municipal est en voie d'un changement considérable dans les prochaines années. En effet, de rôle de gestionnaire de budget municipal, de services municipaux et de proximité, il devra ajouter à sa charge celui de développeur.

C'est ce qu'ont compris, entre autres, les Maires visionnaires de Québec, Drummondville, Sherbrooke, appuyés de conseillers conscients que leurs villes peuvent, de moins en moins, compter sur Québec et Ottawa pour assurer leur développement. Aussi, la compétition mondiale, nationale et régionale se vit de plus en plus au niveau des villes et des communautés locales (Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda et Val-d'Or se compétitionnent entre elles) et les conséquences de ce nouveau défi impose que nos villes doivent se donner des personnalités distinctives et même de créer leur propre profil économique, culturel et social.

Sans contredit, Rouyn-Noranda se distingue par son rôle de Capitale administrative de la région et par son indéniable dynamisme culturel. Durant la prochaine décennie, nos élus **auront le devoir, puisque c'est maintenant leur responsabilité**, de s'impliquer dans le développement économique, afin que notre dynamisme économique atteigne le niveau actuel du secteur culturel.

Quelles sont les qualités essentielles d'un élu municipal : la CCIRN dresse un portrait idéal.

Le Conseil de la CCIRN a déterminé les profils idéals d'un maire et celui des conseillers municipaux, **afin d'éveiller des candidatures** de personnes intéressées à développer dans notre communauté une véritable culture entrepreneuriale. Après avoir effectué plusieurs consultations, auprès de citoyens et gens d'entreprises, les membres du conseil d'administration de la CCIRN ont fait consensus sur douze (12) qualités essentielles d'un maire :

[suite à la page 2](#)

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises et leurs actionnaires.



Desjardins
Service de gestion des avoirs



Desjardins
Centre financier aux entreprises

Pour en savoir plus, composez le 819.762.0966.

suite de la page 1

- Être orienté vers l'action
- Avoir de l'ambition politique
- Prendre des décisions aux bons moments
- Prendre des décisions de qualité
- Avoir le sens politique
- Avoir une pensée stratégique
- Décorum : savoir vivre, savoir être et savoir faire
- Capacité de chef, de leadership, de rassembler les gens
- Grande capacité de travail
- Honnêteté intellectuelle et intégrité
- Faire preuve de créativité
- Habilité à travailler et à respecter les organismes du milieu

Et ceux d'un conseiller :

- Être orienté vers l'action
- Avoir la maîtrise de soi
- Faire preuve de créativité
- Être orienté vers le citoyen
- Prendre des décisions de qualité aux bons moments
- Avoir le sens politique
- Être orienté vers les résultats
- Avoir une pensée stratégique
- Avoir des contacts du milieu des affaires
- Décorum : savoir-vivre, savoir être et savoir-faire
- Honnêteté et intégrité
- Habilité à travailler et à respecter les organismes du milieu

Je comprends que pour faire face à ce défi des années 2010-2020, les compétences des élus municipaux en matière de développement économique seraient à bonifier, mais je tiens à préciser qu'il n'est pas nécessaire de provenir du milieu des affaires pour développer et s'impliquer dans un conseil municipal.

Cette première intervention sera suivie d'autres actions d'ici l'élection de novembre prochain, entre autres des invitations ont déjà été faites à des élus municipaux, reconnus pour leur leadership et qui correspondent au profil retenu par la CCIRN, pour des conférences sur le leadership des élus municipaux et l'entrepreneuriat des villes face aux défis du développement économique.

COMMENT FAIRE FACE AUX TURBULENCES ÉCONOMIQUES?

Québec et ses partenaires annoncent d'importantes mesures

Vu le contexte économique qui sévit, le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, ont annoncé qu'un ensemble de mesures (**Le Pacte pour l'emploi Plus**) sera mis en place pour les personnes qui ont perdu leur emploi et les entreprises qui éprouvent des difficultés

conjoncturelles. Il est crucial que les gens d'affaires soient informés et mobilisés des mesures qui leur sont offertes, afin d'être en meilleure posture pour préparer la relance. Voici un aperçu des mesures du **Pacte pour l'emploi Plus**, offertes aux entreprises :

1. **BONIFICATION DE LA MESURE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES À RISQUE DE RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE (SERRÉ)** de la Commission des partenaires du marché du travail afin de permettre à un plus grand nombre d'entreprises touchées par le ralentissement économique d'utiliser la réduction des heures de travail pour développer les compétences de leur personnel.
2. **BONIFICATION DE LA MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE** qui consiste à subventionner des projets de formation afin de permettre à des travailleurs de rehausser leur niveau de formation de base ou leurs compétences afin d'éviter qu'ils ne perdent leur emploi. Dans le cadre du volet entreprises de la mesure, Emploi-Québec augmente sa contribution maximale aux projets de formation financés, la faisant passer de 50 % à 75 % pour les projets approuvés d'ici le 1^{er} janvier 2011. De plus, le salaire maximal qui peut être remboursé aux entreprises sera haussé à 20 \$ l'heure.
3. **HAUSSE DE LA CONTRIBUTION MAXIMALE D'EMPLOI-QUÉBEC AU FINANCEMENT DES PROJETS DE FORMATION DANS LE CADRE DES PROJETS ÉCONOMIQUES D'ENVERGURE** de 25 % à 50 %, de façon à aider les entreprises qui s'engagent dans un projet d'expansion à prendre les moyens pour permettre à leur main-d'œuvre de s'adapter aux changements.
4. **HAUSSE DES ACTIVITÉS DE LA MESURE CONCERTATION POUR L'EMPLOI** de façon à permettre à Emploi-Québec d'accorder un soutien technique et financier à un plus grand nombre d'entreprises pour la gestion et l'adaptation des ressources humaines.
5. **ÉLARGISSEMENT AUX SECTEURS FORESTIERS ET MINIERS DU CREDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LA FORMATION** afin de compenser en partie les entreprises concernées pour les coûts supplémentaires encourus lors de la formation de leurs travailleurs.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a mis en place un nouveau service téléphonique sans frais (1-888-EMPLOIS) pour venir en aide de façon accélérée aux entreprises et ainsi prévenir des mises à pied. En fonction de la nature de l'aide nécessaire, des équipes d'intervention régionales dédiées se concerteront pour rapidement appuyer les entreprises à surmonter le ralentissement économique actuel.

Pour plus d'informations, contacter les conseillers aux entreprises de votre Centre local d'emploi, MM. Guy Perron au 763-3583 #248 ou Jérémie Roy, au 763-3583 #233



LA CHAMBRE APPLAUDIT

Mme Johanne Jean, rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, qui a été reconduite dans ses fonctions, pour les cinq prochaines années.

Paquin Mazda, pour l'obtention du prix «Concessionnaire de Distinction» 2008. Notons que seulement huit (8) concessionnaires au Québec ont atteint ce niveau. Félicitations à toute l'équipe !

M. Claude Major, pour sa nomination à titre de directeur régional – La Grande Rivière et directeur – Production.

Le Capitaine Moreau, qui a été nommé commandant du 9e escadron du Génie (9 EG) en remplacement du Major Michaud, qui est présentement en Afghanistan.

Le Centre technologique des résidus industriels de Rouyn-Noranda (CTRI) s'est vu octroyé près de 500 000 \$ par le ministre des Finances et ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand. **La Chambre désire souligner cet investissement, qui contribue à la prospérité de la région!**

L'entreprise **Boutin performance inc.** nouvellement établie à Rouyn-Noranda, au 840, av. Larivière.

Monsieur Jean-Claude Loranger, directeur général Caisse Desjardins Rouyn-Noranda, pour sa nomination à titre de premier président de la Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

L'entreprise **Le Canapé**, qui a ouvert officiellement ses portes dans les locaux situés en haut de la Fontaine des arts. Le Canapé, dont les propriétaires sont **Mylène Cossette** et **Andrée-Anne Sigouin**, est une entreprise de communication visuelle. La Chambre tient à leur souhaiter bon succès!

La Ville de Rouyn-Noranda, qui s'est vu décerner, pour la deuxième fois, le Prix Culture et développement.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE !

La Chambre tient à souhaiter une excellente retraite à **M. Gilles Quintal**, directeur régional, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et lui souhaite que santé, repos et projets, tout de même, soient au rendez-vous!

NOS CONDOLÉANCES

À la suite du décès de M. Daniel Loranger, la Chambre tient à offrir ses plus sincères condoléances à M. Jean-Claude Loranger, ainsi qu'à toute sa famille.

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA, SOYEZ-Y !

Le **17 juin** aura lieu **la première sélection du concours** Extra 2009. L'événement se déroulera lors d'un dîner au Centre de congrès, salle 3 et 4. Venez féliciter vos clients et fournisseurs qui recevront un certificat d'honneur!

Nous vous présentons, ce mois-ci, la liste des entreprises qui parraineront un Extra 2009.

ABI-TÉMI, Cabinet de services financiers

ASTRAL MEDIA RADIO INC.

Banque CIBC

Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Centre local de développement de Rouyn-Noranda

Centre local d'emploi de Rouyn-Noranda

DELOITTE, Samson Bélaïr/Deloitte & Touche

Fonds régional de solidarité FTQ Abitibi-Témiscamingue

Hydro-Québec, Direction régionale La Grande Rivière

Impression Plus inc.

Investissement Québec

Journal La Frontière/Le Citoyen

Marcel Baril Itée

Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Promutuel Rouyn-Noranda Témiscamingue

RNC MEDIA INC.

Société d'aide au développement des collectivités de Rouyn-Noranda

Télébec

Ville de Rouyn-Noranda

CONNAISSEZ-VOUS LE RE WEB ?

Il s'agit du relevé d'emploi électronique offert par Service Canada. Facile d'utilisation, rapide et simple, le RE Web est également sécuritaire. Il vous permet d'assurer une gestion efficace de vos relevés d'emploi.

Avec le RE Web vous pouvez :

- créer, imprimer et transmettre par Internet, un ou plusieurs relevés d'emplois ;
- consulter, récupérer et modifier d'anciens relevés d'emplois.

Pour en savoir davantage sur le RE Web, cliquer sur :

http://www.servicecanada.gc.ca/fr/ae/employeurs/re_web.shtml

Vous pouvez également avoir plus d'informations en composant le 1-800-385-5470 ou encore visiter le centre Service Canada le plus près de chez vous.

Vous n'avez pas le temps de vous déplacer? Service Canada se rendra chez vous!

Communiquez avec un spécialiste au 1-800-567-6465 poste 239. Ce dernier pourra également vous informer sur l'ensemble des services dédiés aux employeurs et offerts par Service Canada.

Nouvelle chronique

MOBILISER SES RESSOURCES HUMAINES

LA RÉCESSION...UNE OPPORTUNITÉ ?

L'entreprise, qui est cotée en bourse, se doit de présenter des résultats financiers positifs, et ce, de façon soutenue si elle ne veut pas perdre la confiance des investisseurs. Malheureusement en période de récession, ses dirigeants doivent couper les coûts et considérant que la main-d'œuvre représente généralement la plus grande dépense...c'est à ce niveau que les coupures se concentrent.

À l'inverse, l'entreprise «privée» n'a pas à exposer publiquement ses résultats financiers et conséquemment, elle n'a pas à subir de pressions externes pour rationaliser rapidement. Par contre, le réflexe est souvent le même...on coupe dans la main-d'œuvre!

Cette solution (mise à pied, licenciement), aucun dirigeant ne souhaite l'appliquer, j'oserais même dire que c'est l'un des pires moments qu'ils ont à vivre. Mais avant de se mettre dans une telle situation, il y a des préalables à considérer qui n'empêcheront pas nécessairement les mises à pied, toutefois ils pourraient en réduire les impacts.

Premier constat, «la valeur d'un employé». Le simple fait de l'avoir recruté, embauché, entraîné à la tâche et maintenu à jour dans ses compétences représente un investissement de plusieurs milliers de dollars. Ajoutez à ce montant 10% de son salaire annuel, multiplié par le nombre d'années de service et vous obtiendrez son coût de remplacement. Donc, avant de l'envoyer au chômage et prendre le risque qu'il se trouve un autre emploi, vous devriez envisager d'instaurer le «travail partagé».

Deuxième élément, «la révision des processus». La baisse de vos activités vous offre l'opportunité de revoir vos façons de faire, de détecter vos forces et de les maximiser, de découvrir vos faiblesses et de les corriger. Un bon moyen pour y arriver consiste tout simplement à consulter vos employés «clés». Ça vous demandera un minimum de préparation, une bonne dose de transparence, tout votre talent d'animateur et finalement la démonstration du leader que vous êtes. Je vous mets au défi de faire cet exercice avec votre équipe, je suis persuadé que vous en sortirez grandi.

Dernier aspect, mais non le moindre «redéfinir votre vision». À titre de dirigeant, vous êtes le seul à pouvoir réaliser cette démarche. Posez-vous les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui a fait mon succès jusqu'à aujourd'hui?
- Quelle est ma situation actuelle (financière, immobilisation, roulant, clientèle, marché potentiel et la dernière, mais non la moindre... ma relève)?
- Comment je vois mon entreprise pour demain (pour concrétiser cette vision, il ne me reste plus qu'à établir un plan d'action et à le mettre en pratique)?

La récession peut devenir une opportunité d'améliorer ce qui est déjà «bon» et possiblement devenir «très bon». Par la suite, le défi du «meilleur»...c'est de le rester!

Par François Leduc, consultant en RH.

LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Un comité travaille afin de trouver des solutions concrètes!

En collaboration avec le **Centre local d'emploi**, la Chambre est impliquée à une **Table de concertation en Ressources humaines** (Table RH). Une quinzaine (15) d'intervenants, tous des responsables en ressources humaines en entreprises, se rassemblent mensuellement, afin de trouver des solutions concrètes à la pénurie de main-d'œuvre. Malgré un ralentissement économique, la région se doit d'avoir un plan structuré, lorsque le besoin s'en fera ressentir. C'est maintenant en groupe de trois que les intervenants travaillent à développer des solutions et des moyens, selon trois axes : **rétenion, réseautage et attraction/recrutement**. Déjà, des actions ont été amorcées, dont une rencontre 5 à 7 entre responsables des ressources humaines afin de se réseauter et d'échanger. Un réseau de partage de CV a été implanté entre les différents responsables des RH, afin de faciliter le recrutement.

D'autres actions importantes, visant l'attraction, le recrutement et la rétenion d'employés, sont à prévoir!

LE PRIX DU CITOYEN DU MOIS

M. Guy Lesage Citoyen du mois d'avril 2009

Le prix du « Citoyen du mois d'avril » a été attribué à un grand bâtisseur de la région, à qui l'on doit, grâce à son pouvoir d'influence, la présence du Cégep et de l'Université. C'est également grâce, entre autres, à **M. Lesage** que la Maison des soins palliatifs à Rouyn-Noranda a pu voir le jour, puisqu'il s'est impliqué dans la campagne de financement et continu également à participer à des activités de financement. Il est possible d'adresser des félicitations à M. Lesage à l'adresse citoyen_du_mois@hotmail.com. La Chambre se fera un plaisir de les lui transmettre.



M. Guy Lesage

Photo : Julie Lacroix

VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE EXCEPTIONNELLE?

Une femme ou un homme de valeur qui a réalisé tout un exploit? Que ce soit un acte de bravoure, ou une réalisation à plus petite échelle, qui a eu des répercussions sur le Rouyn-Noranda régional : faites-nous connaître les gens extraordinaires qui vous entourent en proposant leur candidature à titre de « Citoyen du mois » !

Conditions d'admissibilité :

- Les personnes candidates doivent résider à Rouyn-Noranda;
- Les activités présentées auront été réalisées au cours des douze derniers mois;
- Fournir des informations pertinentes et complètes pour aider le jury dans son évaluation.

Présentez une candidature en contactant la

Chambre de commerce au numéro suivant : 819 797-2000, poste 228 ou par courriel : citoyen_du_mois@hotmail.com.